



MESSAGE AU GOUVERNEMENT

Stationner à l'hôpital : trop cher!

Paru le [lundi 12 juin 2017](#) | [Catégorie: Santé & Services sociaux](#)

Vendredi, la porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, d'accessibilité aux soins et de soutien à domicile, Diane Lamarre, a déposé une pétition dénonçant l'augmentation des tarifs de stationnement des établissements de santé du Québec et leur application aux CHSLD, aux CLSC et aux autres services publics.

En bref

- Se stationner à l'hôpital coûte plus cher dans de nombreux établissements, conséquence d'une nouvelle politique du ministre de la Santé.
- Des frais sont maintenant exigés pour des stationnements auparavant gratuits, notamment dans des CHSLD.
- Cette politique injuste visant les personnes les plus vulnérables doit être retirée.
- La pétition dénonce cette nouvelle taxe déguisée.

Initiée par l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), cette pétition dénonce la politique présentée l'été dernier par le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, relativement aux stationnements des hôpitaux. Celle-ci a eu

comme effets une hausse significative des tarifs, et l'application de tarifs à de nombreux endroits auparavant gratuits, comme les CHSLD et les CLSC.

« Cette politique a des impacts importants, particulièrement en région où les usagers n'ont pas le choix de prendre leur voiture pour se rendre à l'hôpital, à défaut d'avoir un service de transport en commun. Il y a aussi les conjoints, familles et amis qui rendent visite à un proche en CHSLD, contribuant à briser leur isolement. Le ministre sait-il qu'il crée, ainsi, un "désincitatif" à les visiter? Pensons également aux personnes les plus vulnérables, souvent à faible revenu, qui sont celles qui ont le plus de besoins en matière de soins de santé; elles seront pénalisées par cette directive », a soulevé Diane Lamarre.

« Nous espérons que le ministre de la Santé sera sensible à la réalité sur le terrain et qu'il retirera cette politique injuste. Les tarifs de stationnement dans le réseau de la santé ne doivent pas devenir une nouvelle taxe déguisée visant particulièrement les Québécois qui ont besoin de plus de soins ou de la présence d'un proche », a conclu la porte-parole.